



L'alimentation dans les crèches : fonctionnement et pratique du self-service

Par Annick Faniel

La sociabilité est une composante du processus de socialisation. A défaut d'aborder ce thème sous l'angle du conflit ou du jeu, la notion de sociabilité semble prendre tout son sens dans l'observation du repas à la crèche. Il apparaît clairement que le contexte dans lequel ce repas est pris, avec ses règles, ses habitudes et ses libertés, influe fortement sur la façon dont les enfants vivent cet instant. Concrètement, nous analyserons la pratique du self-service et le développement de l'autonomie des enfants.

Le self-service chez les tout-petits

Alors que l'on pourrait imaginer un rang de tout-petits attendant leur tour dans une file interminable avant de pouvoir se servir sans vraiment savoir comment faire, une simple observation d'un de ces moments nous a montré un tableau différent : les enfants se répartissent en trois groupes de cinq, chaque groupe est conduit par une puéricultrice.

Le premier groupe va s'asseoir à table pendant que les deux autres groupes continuent leurs activités de jeux ou de chant et lecture. Du premier groupe se lève l'un après l'autre chaque enfant pour aller se servir : il prend une assiette en plastique dur, passe devant chaque plat (Tupperware) dans lequel se trouve une louche à sa taille avec laquelle il se sert de nourriture. La puéricultrice lui nomme chaque aliment lors de son passage (riz, poisson, etc.). Il prend une cuillère et va se rasseoir pour commencer son repas. Cette activité se poursuit jusqu'au cinquième enfant, permettant alors au groupe suivant d'aller s'asseoir et de procéder au même rituel. Quand le troisième groupe est servi, les enfants des deux autres groupes peuvent se lever pour se resservir s'ils le souhaitent, cela autant de fois qu'ils le veulent.



Certains mangent trois assiettes alors que d'autres n'en mangent qu'une. Chaque repas est issu d'un menu collectif déterminé pour plusieurs crèches. Il est, en effet, élaboré collectivement par des infirmières de différentes crèches, en concertation avec les diététiciennes de l'O.N.E.. Il peut être cuisiné de différentes façons, selon les goûts, la créativité et les coutumes du / des cuisiniers.

Dans ce cas précis, lors de notre visite de la crèche « Les jasmins », à Bruxelles, la cuisinière a laissé le riz blanc et cuisiné le poisson à part, préférant « *conserver les saveurs* ». Elle vient voir les enfants et les puéricultrices quotidiennement pour savoir si le repas plaît aux enfants, de façon à y apporter des modifications selon les retours qu'elle reçoit. Lorsque le repas est totalement terminé, chaque groupe se lève l'un après l'autre pour se diriger vers le lieu destiné à la sieste. L'une des puéricultrices nettoie et range l'endroit du repas : tables, chaises, présentoir du self-service.

Une pratique évolutive qui requiert des aménagements

« Ça fait bien quinze ans que l'on pratique le self-service ici. On a tâtonné au début. On n'avait pas le matériel adéquat, on a beaucoup testé, notamment pour les couverts de service, les récipients et les plats... Encore aujourd'hui d'ailleurs, suite à la nouvelle infrastructure qui sépare la cuisine du local où les enfants mangent, on a dû repenser certaines choses, récemment on a aussi acquis un banc blanc dont on se sert comme table de service, on s'est rendu compte que c'était la hauteur idoine pour eux. Ça ne s'est donc pas fait comme ça en une fois. » (directrice de la crèche visitée)

Bien que préconisé par l'O.N.E.¹, le self-service pour les tout-petits n'est pourtant pas répandu dans toutes les crèches. Nos rencontres et entretiens ont mis en évidence une frilosité de certains professionnels de crèche face à cette pratique.

¹ Milieu d'accueil : chouette, on passe à table ! Guide pratique pour l'alimentation des enfants dans les milieux d'accueil", O.N.E., 2009 :

http://www.one.be/fileadmin/user_upload/one_brochures/brochures_pros_et_benevoles/Accueil_de_l_enfant/0_3/_MANS/Brochures/Brochure_Chouette_on_passe_a_table.pdf (dernière consultation le 24 octobre 2013).

Cette dernière représente en effet une « *activité* » supplémentaire à intégrer dans le planning de travail et nécessite certaines formes d'aménagement (d'espace et de temps) ainsi qu'une approche particulière du travail de puéricultrice, ces spécificités étant parfois perçues par le personnel des lieux d'accueil comme constituant des contraintes et des obstacles à la qualité du travail. Nous avons pu observer ces aménagements lors de notre visite.

- Un aménagement de l'espace

A partir de 11h., il est temps pour les tout-petits de manger. Les puéricultrices pratiquant le self-service doivent disposer l'espace pour accueillir les plats et ainsi préparer l'activité du temps de midi. Une partie de l'espace de vie de la crèche est alors occupé par les tables, les chaises et le stand du self-service, pendant qu'une autre partie reste un espace de jeu. Au nombre de trois, les puéricultrices se répartissent les enfants de façon à former trois groupes de cinq personnes environ.

- Un aménagement du temps

« On a tenté de lancer la pratique du self-service dans une autre crèche mais ça n'a pas été facile. Normalement, les enfants ont terminé de manger à 12h, ce qui permet aux puéricultrices de manger à leur tour et c'est vrai qu'avec le self-service, leur temps de travail peut déborder jusque 13h parfois, il faut attendre que tous les petits aient fini de manger, elles doivent aussi nettoyer et ranger le tout avant de pouvoir prendre leur pause de midi ». (personnel de la crèche visitée).

Considéré comme une activité, le self-service doit pouvoir s'intégrer au planning de la journée. Pour le personnel, cela engendre des préparatifs et un investissement de temps qui peut être variable. Il est dès lors perçu comme une « *corvée* » par certains professionnels qui y voient une perte de temps et un empiètement sur leur pause.

Le self-service : pour une plus grande autonomie de l'enfant

« Le self-service aide au bon développement psycho-moteur de l'enfant : il travaille l'équilibre (garder son assiette en main pendant le service) et la dextérité (la prise en main des ustensiles de service). Il respecte le rythme de chacun d'eux ». (puéricultrice)

Le personnel de la crèche, que nous avons rencontré, reprend la définition de l'autonomie suivante : *« L'autonomie est le sens de ce qu'on accomplit en se débrouillant seul, en agissant librement, en découvrant par soi-même ou encore en faisant à sa propre manière. Elle se développe dans une dimension collective grâce à la dynamique du travail en groupe : écoute de l'autre, tolérance, entraide, respect de points de vue différents, sont autant de signes de l'évolution du rapport aux autres. Elle permet aussi un renforcement de la confiance en soi et l'ouverture sur le monde. »*

« L'étymologie grecque du mot (auto = soi-même, noms = loi) indique que l'autonomie est la capacité à se donner à soi-même une loi, une règle et de la respecter soi-même. Mais c'est également avoir le plaisir à faire par soi-même et pouvoir décider de ce que l'on veut faire »².

² Jean-Pierre Bourreau et Michèle Sanchez : "L'éducation à l'autonomie", in dossier « Qu'est-ce qui fait changer l'école ? », Cahiers pédagogiques, n°449 : <http://www.cahiers-pedagogiques.com/L-education-a-l-autonomie> (dernière consultation le 24 octobre 2013).

Le respect de l'autonomie libre de l'enfant demande un suivi attentif des professionnels, fondé sur des connaissances et des observations. Par ce suivi, ils apportent à chaque moment des réponses aussi adaptées que possible au besoin d'activité de l'enfant.

Sur le terrain, favoriser le développement de l'autonomie du tout-petit induit de la part du personnel un travail spécifique et nécessite certaines qualités énoncées lors de nos entretiens :

- L'observation

« Au fil de nos formations, nous nous sommes intéressées à l'autonomie de l'enfant. Favoriser le développement de l'autonomie est devenu un de nos objectifs majeurs au sein de la crèche. Cela s'est traduit aussi bien dans la prise des repas que dans la gestion des conflits par exemple. Nous préférons observer les enfants plutôt qu'intervenir systématiquement, notamment quand il y a des disputes. Nous suivons leur évolution et la manière dont les conflits se résolvent, de façon à intervenir le moins possible. Cela permet à l'enfant un apprentissage de ses limites et de celles des autres. Nous procédons de la même manière pour les repas. » (directrice de la crèche visitée)

- Privilégier la confiance

Favoriser l'autonomie des enfants signifie également leur faire confiance : *« En ce qui concerne le repas, il arrive souvent que l'enfant soit incité à manger alors qu'il ne veut pas, qu'il dit "non", on peut aussi ne pas laisser le verre à table alors qu'il a soif, par exemple, parce qu'on se dit qu'il va le renverser, qu'il va tout boire d'un coup, etc. Nous, nous basons le rapport sur la confiance, même si on sait qu'il risque volontiers de se tromper. On le laisse décider et expérimenter. C'est un travail qu'on fait notamment dans le cadre des repas. »* (puéricultrice)

- S'adapter et respecter le rythme de l'enfant

« On s'est rendu compte, en observant les enfants, de leur besoin de mouvement. Ils ne peuvent pas rester longtemps assis. Nous sommes donc attentives à leur rythme pendant le repas, leur volonté de se lever régulièrement pour se resservir aussi. On ne les force jamais à tout manger, ils ont donc la possibilité de sentir eux-mêmes la satiété. On s'adapte à eux et au rythme de chacun. » (puéricultrice)

Souvent, les rythmes collectifs ne tiennent pas compte des besoins individuels. Or, ainsi que l'énoncent Judith Falk et Miriam Rasse³, *« l'autonomie dans la satisfaction des besoins corporels nécessite de faire identifier ses besoins, être à l'écoute des messages de son corps, chercher un moyen de les satisfaire ... Les satisfaire peut concerner différents paramètres tels le rythme (du repas notamment), la quantité et la température (de nourriture par exemple) »*.

³ Judith Falk et Miriam Rasse : *« Qu'entend-on par autonomie chez un jeune enfant »*, in Le Journal des Professionnels de l'Enfance, juillet/août 2005 : http://eps30mots.net/docs/fckeditor/file/Articles/Autonomie/Qu_entend_on_par_autonomie_chez_un_jeune_enfant.pdf?PHPSESSID=651b469314979d2fc9a63e980104c8b5

(dernière consultation le 24 octobre 2013 : ouverture du fichier PDF en mode « cache »).

Conclusion

Observer la pratique du self-service chez les tout-petits offre un tableau souvent drôle et attendrissant. Outre cette image, cette pratique semble mettre en relief un apport dans le développement de l'autonomie de l'enfant, ainsi qu'en témoignent divers membres du personnel des crèches, l'autonomie éducative constituant un objectif phare de conduite dans certains milieux d'accueil.

Toutefois, cette approche éducative implique un investissement certain, notamment dans la pratique du self-service qui requiert, de la part du personnel, des aménagements en temps et en espace. C'est pourquoi nous constatons que cette pratique est quotidienne dans certains milieux d'accueil et refusée ou inexistante dans d'autres.

Annick Faniel

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

